



Itinera's New Year Letter

Itinera Institute



ITINERA

Expertise - Pathways - Impact

AVANT-PROPOS



2020, l'année où le coronavirus a frappé. Confinement, télétravail, couvre-feu, restrictions aux voyages, ... une année qui restera dans les annales. Un test de résistance pour la bonne gouvernance. La tâche primordiale des autorités est de protéger les citoyens, mais nous n'y sommes pas parvenus. Pourtant, le corsetage de leurs libertés s'est avéré sévère, ce qui ne va pas sans tiraillements. Ni tensions entre les experts scientifiques prescrivant la voie à suivre et le monde politique. Valse-hésitation politique, s'il en est.

Les dégâts sociaux sont immenses : une dette pharaonique, un recul de 7 % du produit intérieur brut, d'importants préjudices psychologiques, des retards d'apprentissage, des dommages sanitaires consécutifs aux soins différés, etc. Sans compter que notre pays partait déjà plombé par une charge fiscale élevée, de solides déficits budgétaires et de nombreux dossiers reportés sur la table.

Dans l'optique de la reprise, il ne suffira pas au monde politique de faire, comme on dit, « son possible » ; il faut maintenant passer au « nécessaire ». C'est notre « burning platform » à nous. La génération en place doit à présent décider d'une véritable solution digne de ce nom, d'une relance courageuse : offrir la possibilité de remonter la pente pour nous garantir à tous une nouvelle perspective. Poussés par la fierté de transmettre à nos enfants et petits-enfants la prospérité héritée des générations d'après-guerre – et non le devoir de leur présenter la note.

Il n'existe pas de solutions aisées, bien que ce soit par là que le gouvernement ait initialement tenté de trouver une issue. L'argent est toujours dépensé sans qu'on prête la moindre attention au financement. Une nouvelle taxation a également été introduite. Tous les gros dossiers restent d'actualité et appellent une solution : la réforme des pensions et de l'assurance-maladie, la nouvelle fiscalité, une véritable politique d'activation. Et l'énergie nucléaire bon marché : constitue-t-elle éventuellement une opportunité de relance ou l'heure de la transition a-t-elle enfin sonné, 17 ans après la décision du désengagement ?

Après plusieurs années de stagnation et de régression – nous avons perdu cinq places à l'indice du Forum économique mondial – l'occasion est belle de remettre la Belgique sur les rails du progrès et de nouvelles perspectives.

Vers quel côté de l'histoire les gouvernements en place sont-ils en train de nous emmener ? Feront-ils droit au sentiment d'urgence ou privilégieront-ils la procrastination ? Évoluer des droits acquis vers un avenir assuré : telle est la force d'impulsion actuelle. Progrès, perspective, prospérité garantie pour les générations futures. La tâche n'est pas simple, mais elle est réalisable, avec courage, détermination et sagacité.

Tels sont les vœux qu'Itinera présente à chacun pour le Nouvel An 2021, l'année de transition vers un monde meilleur.

Prof dr Leo Neels
CEO OF THE ITINERA INSTITUTE
DECEMBER 2020

Alors même que nous n'en avons pas encore fini avec la maîtrise de la pandémie, il importe d'amorcer l'indispensable relance. Dans notre pays, trop d'intérêts privés et de droits acquis déterminent ce qui se fait et ne se fait pas : c'est la cause majeure de notre régression systématique au cours des 20 dernières années, dominées par la chape de plomb de la partitocratie. Le monde politique a subi ce déclin et doit à présent démontrer un véritable leadership pour redresser la situation catastrophique où nous nous sommes retrouvés embourbés.

Désormais, les nouveaux talents politiques qui ont fini par émerger doivent véritablement s'attaquer au nœud gordien. Regardez vers l'avenir. Revoyez tous les processus administratifs, mettez en place les éléments de soutien nécessaires à la création de valeur, faites du droit administratif une force motrice plutôt qu'un frein. Fondez la politique sur les connaissances et les données, faites en sorte que ces dernières soient toutes accessibles ; cela favorisera également la nouvelle culture de la responsabilité.

Nous avons collaboré à la définition du cadre européen par le biais de la « **facilité pour la reprise et la résilience** » de l'UE. 37% des moyens dégagés sont appelés à être affectés à la durabilité et à la transition climatique et 20% à la transition numérique. Stimulez réellement l'activation et restaurez la croissance de la productivité. Prenez les bonnes décisions en matière énergétique. Numérisez massivement, investissez intelligemment : il existe toujours un pacte d'investissement national déjà vieux de 3 ans, mais qui n'a, à ce stade, encore débouché sur rien : **le Pacte National pour les Investissements Stratégiques**. Convertissez-le à présent en objectifs et faites-en le fil conducteur de votre politique.

La Belgique, la Flandre, la Wallonie et Bruxelles doivent désormais se reprendre. Nous avons gaspillé l'opportunité des crises précédentes par des promesses creuses et une rechute rapide dans nos mauvaises habitudes. L'avenir de notre jeunesse est aux mains de cette nouvelle génération de politiciens dont on attend une approche nouvelle. La vision, le choix d'un objectif et la détermination revêtiront plus d'importance que le marketing dans l'optique des prochaines élections. Une réelle perspective, pas des paroles en l'air ; des projets mobilisateurs et un leadership lucide à tous nos niveaux de gouvernance. Cela implique que le Premier Ministre et les Ministres-Présidents s'engagent personnellement en faveur du suivi et de l'implémentation de ce plan dans son ensemble.

Leo Neels
Ivan Van de Cloot
Marc De Vos
Jean Hindriks
Johan Albrecht
Simon Ghiotto
Joël Van Cauter

Fellows d'Itinera

DÉBORDÉ PAR LE CORONAVIRUS

La pandémie du coronavirus a révélé la Belgique dans toute sa faiblesse. Le plan de lutte anti-pandémie dont nous disposions jadis avait été perdu de vue et nous nous sommes totalement laissés surprendre par le virus. La réaction du gouvernement fédéral s'est traduite par un confinement sévère, une profusion de mesures de soutien et le chaos des instances politiques. Les gouvernements régionaux sont restés trop longtemps attentistes dans les centres d'hébergement et de soins. Tout cela nous a rangés parmi les plus mauvais élèves de la classe, avec plus de 17.000 décès et une deuxième vague à laquelle nous sommes toujours confrontés. Les conséquences économiques et psychologiques, voire le retard d'apprentissage dans l'enseignement, ne peuvent être sous-estimés.

PAS DE PLAN

Nos instances supérieures n'ont pas été en mesure de protéger la population – alors qu'il s'agit là de leur mission la plus élémentaire. Tel est le résultat d'années de raisonnement à courte vue et de notre complexité institutionnelle. Nous étions déjà en butte à un déficit budgétaire historique et nous avons été dirigés pendant des mois par un gouvernement démissionnaire et dépossédé des pleins pouvoirs.

UNE FORMIDABLE RÉSILIENCE

C'est dans ce contexte qu'une fantastique lueur d'espoir a vu le jour : dans nos hôpitaux, l'ensemble du personnel s'est retroussé les manches et a fait montre d'un professionnalisme et d'un engagement hors du commun. Le grotesque chaos régnant parmi les instances centralisatrices a été brillamment vaincu par l'excellence professionnelle et opérationnelle. Des miracles ont été accomplis grâce aux bonnes personnes occupant les bonnes fonctions – et sans règles venant corseter leur action.

POUR QUE L'AVENIR SOIT PLUS RADIEUX

De fait, l'empereur – *les empereurs* – était nu. Nous avons besoin d'une législation d'exception taillée pour les situations d'urgence, assortie d'un organe de commandement centralisé et d'une mise en œuvre décentralisée, ainsi que de plans politiques systématisés sur le long terme.

C'est aux dirigeants qu'il incombe d'endosser la responsabilité ; ils ne doivent pas seulement exiger la confiance, ils doivent aussi en donner.

POUR UNE CARRIÈRE QUALITATIVE

LES OPPORTUNITÉS GÂCHÉES DE L'E-COMMERCE

L'essor du commerce électronique montre clairement que la Belgique a complètement raté le train. Nous nous profilons toujours comme hub logistique, mais les investissements majeurs consentis dans l'e-commerce se concrétisent juste par-delà les frontières néerlandaise et allemande. Voilà la conséquence de notre rigidité : nous avons fait fuir ces investissements et les nombreux nouveaux emplois qui les accompagnent, parce que nous avons mis un veto sur les échelons inférieurs du marché du travail.

La situation est alarmante : en Belgique, en 2019, moins de la moitié des personnes peu scolarisées avaient un emploi ; selon Eurostat, aucun pays de l'UE-15 ne fait moins bien. Deux tiers des personnes peu qualifiées originaires d'un pays hors UE et deux femmes peu qualifiées sur trois ne travaillent pas ; parmi les femmes peu qualifiées provenant d'une région hors UE, cette proportion grimpe même à quatre cinquièmes. Notre taux de chômage est inférieur à la moyenne de l'OCDE, mais nous comptons six fois plus d'inactifs dans la tranche des personnes en âge de travailler, ce qui est nettement supérieur à la moyenne de l'OCDE. Et encore ne s'agit-il là que de chiffres datant d'avant la crise du coronavirus...

ACTIVER, ACTIVER, ACTIVER

Pourquoi n'y a-t-il pas de travail peu qualifié pour notre population faiblement scolarisée ? Les Pays-Bas, berceau de Bol.com et Coolblue, affichent environ deux fois plus de travail à temps partiel, deux fois plus de contrats temporaires, deux fois plus de travail intérimaire, deux fois plus de travail de nuit et deux fois plus de travail en shift. La Belgique, quant à elle, connaît une pauvreté deux fois plus grande parmi ses personnes peu qualifiées.

Ces légions de personnes actives qui bénéficient d'allocations de remplacement – revenu d'intégration ou allocations de chômage, de maladie ou d'invalidité – mais ne contribuent pas au financement de ces dépenses nous font cruellement défaut. Si nous parvenions à les mettre au travail, cela dégagerait, pour autant que ce soit nécessaire, des ressources à allouer aux allocations de complément qui permettraient de suppléer éventuellement aux revenus trop faibles du travail. La moitié en plus de personnes peu qualifiées seraient mises au travail, sans « casse sociale ». Renoncez donc à l'aversion belge pour le « travail atypique » !

PARTENAIRES SOCIAUX

L'accord de gouvernement fédéral se réfère souvent aux partenaires sociaux, y compris dans le cadre de la définition de la nouvelle stratégie applicable au marché du travail. C'est emblématique du rôle majeur de la concertation sociale. Elle est fortement centralisée et ne jouit que d'une

liberté de mouvement limitée au sein des entreprises. Nombreux sont ceux, tant parmi les travailleurs que dans les rangs des employeurs, qui constatent que le climat de concertation instauré au niveau des entreprises, où les gens se connaissent et où les problèmes sont visibles, s'avère payant. Le contact quotidien contribue à cet état de fait.

Horaires flottants ou décalés, gestion plus flexible des heures supplémentaires ou des vacances... dans un cénacle centralisé, ce sont souvent là des problèmes délicats, fondamentaux et insolubles alors que, replacés dans le contexte d'une entreprise, ils prennent une connotation plus pragmatique et s'avèrent plus faciles à résoudre. On se rapproche des limites éventuelles d'une gestion d'entreprise performante et des possibilités offertes par une politique sociale arrivée à maturité. En temps de crise, un assouplissement dans ce domaine ne pourrait-il pas alléger la chape de plomb d'une concertation sociale trop centralisée ?

MÉTIERS PÉNIBLES

Il existe également des solutions valables au dossier bloqué des « métiers pénibles ». En ouvrant des perspectives d'avancement par la formation continue et le recyclage, et en prévoyant un régime de pension partielle sans dévalorisation des droits à la retraite, on va plus loin qu'en imposant des règlements rigides. Autoriser la poursuite de la carrière dans sa durée et dans des conditions correctes, y compris à un âge plus avancé – moyennant le cas échéant un aménagement de la pénibilité des activités – est plus louable que rechercher des droits particuliers.

Une solide politique du marché du travail doit nous rendre tous plus forts, afin de rebondir et de retrouver la prospérité lorsque la crise du coronavirus aura pris fin. Ce sont surtout les groupes défavorisés, qui participent actuellement trop peu à notre marché du travail, qui en seront les grands gagnants. Il faut pour cela que nous mettions l'accent sur la qualité de la carrière, et parvenions à dépasser la rigidité qui entoure ce mythe de l'emploi unique. C'est exactement ce qu'il faut à ces groupes. Nous avons une obligation morale envers eux, mais il s'agit également là d'une nécessité économique et sociétale qui contribuera à ce que la sécurité sociale reste financièrement abordable.

ÊTRE PLUS NOMBREUX À TRAVAILLER

Il est bon que le gouvernement formule l'ambition concrète d'atteindre un taux d'emploi de 80%. Nous avons 10% d'inactifs en plus que certains pays plus performants que nous. Une réactivation solide exige une politique offensive. Le chômage temporaire doit se transformer en temps efficacement consacré à la reconversion, dans l'optique d'un nouvel emploi. Les pays qui performant nettement mieux que nous à ce niveau, comme les Pays-Bas et l'Allemagne, mettent au travail plus de 600.000 personnes en plus que la Belgique.

SOLIDARITÉ ET CRÉDIBILITÉ :

ENFIN LA VRAIE REFORME DES PENSIONS

Pour débloquer le dossier des pensions nous devons impérativement dissocier la question du financement de la question de l'architecture de notre système de pension. La raison est simple. Une modernisation de l'architecture des pensions peut faire l'objet d'un consensus plus large si elle est dissociée de la question du financement des pensions qui est de nature plus politique.

LE FINANCEMENT DES PENSIONS

La pension légale est une pension par répartition qui est basée sur une solidarité entre les générations et le partage des risques entre elles. En particulier, le financement des pensions suppose un partage équilibré des coûts du vieillissement entre générations, conduisant à des mécanismes d'adaptation progressifs basés sur des indicateurs objectifs.

Promettre une augmentation des « petites » pensions au travers d'un relèvement de la pension minimum avant d'avoir clarifié son mode de financement n'est pas crédible. Avant la crise du Covid19 le comité de monitoring avait déjà titré la sonnette d'alarme en septembre 2019.

Depuis, la situation financière des pensions s'est fortement détériorée. Les dépenses augmentent de 6% par an tandis que les cotisations sont en baisse. Le problème est structurel puisque les cotisations augmentent deux fois moins vite que les dépenses depuis 15 ans.

Les pistes de financement qui doivent faire l'objet d'une concertation sociale concernent l'allongement des carrières (avec une carrière effective aujourd'hui de 35 ans pour passer à 41 ans par exemple), un élargissement de la base de financement de la sécurité sociale, une indexation partielle des pensions sur les salaires, et le financement par la dette.

Les politiques ont une obligation de clarifier le mode de financement pour rendre crédible les promesses de pension qui sont faites.

« MYPENSION.BE 3.0 » : LE COMPTE UNIVERSEL PENSION

Dans un souci de restaurer la confiance et dans la foulée de MyPension.be, nous devons renforcer la transparence et la sécurité des pensions légales en offrant à tous les affiliés dès le début de la vie professionnelle un compte universel pension qui indique l'évolution de leurs droits de pension en temps réel. Ce compte pension est une alternative à la pension à points proposée par la Commission de Réforme des pensions en Juin 2014.

Le principe est simple. Un compte pension exprimé en euros est ouvert pour chaque affilié ; ce compte est alimenté chaque année de travail (réel ou assimilé) par un montant de pension annuel égale au salaire individuel (réel ou imputé) de l'année (plafonné) multiplié par un taux d'acquisition fixé chaque année ; ce nouveau droit en € vient s'ajouter à ce qui a déjà été constitué et qui est revalorisé.

Ce compte pension fonctionne sur base de deux paramètres : le *taux d'acquisition* qui détermine les nouveaux droits de l'année et le *coefficient de revalorisation* qui permet d'adapter les droits du passé. Le taux d'acquisition est égal à un taux de remplacement cible divisé par la durée de la carrière de référence. Ce mécanisme respecte le principe des droits acquis en proposant un rendement garanti sur les droits passés au travers d'un coefficient de revalorisation minimum garanti. Il offre aussi une souplesse d'ajustement sur les droits futurs au travers du taux d'acquisition.

SIMPLIFICATION ET HARMONISATION

Ce mécanisme permet harmonisation progressive des différents régimes de pension et par la même occasion une simplification des sept régimes existant de pension minimum. Ce compte pension permet d'intégrer de façon cohérente un système de pension à temps partiel en cumul d'un travail à temps partiel pour les fins de carrières. A la différence des régimes actuels de fin de carrière, le cumul travail et pension pourrait se faire dès l'âge de l'accès à la pension anticipée avec des droits de pension qui continuent à se développer (via le taux d'acquisition) durant l'activité professionnelle à temps partiel. Un autre attrait de la formule est d'autoriser des compensations pour métiers pénibles au travers d'un taux d'acquisition plus favorable pour les métiers jugés pénibles.

La transition vers ce système de pension pourrait se faire rapidement puisque ce système distingue explicitement les droits du passé et les droits futurs. Pour les pensions en cours rien ne change à l'exception d'un ajustement éventuel du coefficient de revalorisation en fonction de la situation financière. Mais cela est une question politique distincte.

SORTIR DU NUCLÉAIRE OU SE CRAMPONNER À UNE CAPACITÉ DÉPOURVUE DE TOUTE FLEXIBILITÉ

L'Europe entend devenir un continent bas carbone à l'horizon 2050. Le Green Deal comme le récent projet Next Generation EU confirment cette ambition. Côté offre, cela signifie que la production d'énergie sera surtout assurée par des technologies énergétiques renouvelables. Le défi est non seulement écologique, mais aussi économique ; aujourd'hui, sur les sites les plus propices, une éolienne est déjà plus compétitive au niveau des coûts qu'une nouvelle centrale au gaz.

Les investissements consentis massivement dans les technologies qui dépendent des conditions météorologiques requièrent une grande flexibilité de la part du reste du système. L'éclairage doit ainsi continuer à briller lors d'une sombre journée d'hiver sans un souffle de vent. De même que lors d'un dimanche de printemps baigné de soleil mais balayé d'une forte brise, où la demande est faible, toute l'électricité produite doit également pouvoir être consommée, stockée ou exportée.

SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE OU SURPRODUCTION ?

Comment le débat sur la sortie du nucléaire s'inscrit-il dans cette perspective d'avenir ? Les centrales nucléaires belges manquent de flexibilité, car ce n'était pas le but recherché lors de leur construction. Ce qui semblait optimal en 1975 ou 1985 peut s'avérer problématique en 2025 ou 2035. Nous en avons eu un avant-goût en avril 2020 quand la demande en électricité a chuté d'environ 16% à la suite du premier confinement. Avril a été un mois très ensoleillé et venteux. Les 4 GW de puissance nucléaire ont continué à produire à pleine capacité en cette période de demande creuse, ce qui s'est traduit par des prix de l'électricité négatifs lors des week-ends. Le lundi de Pâques, le prix est resté négatif pendant 12h, avec des pointes jusqu'à -115 euros par MWh. Une partie des champs éoliens offshore a été mise à l'arrêt pour limiter la surproduction. Ces prix négatifs ont fait mal à bon nombre d'acteurs du marché.

Avril 2020 a certes été un mois exceptionnel ; mais quelles seront les conséquences de la prolongation de 2 GW de capacité nucléaire de 2025 à 2035, voire 2040 ? À cet horizon, la capacité énergétique renouvelable aura considérablement augmenté en Belgique comme dans les pays voisins. Certes, il se peut bien entendu que la demande en électricité ait également progressé grâce à la popularité croissante de la voiture électrique, dopée par les mesures de soutien.

Si le mois d'avril 2035 combine à nouveau un soleil généreux et un vent soufflant à profusion, il est tout à fait possible que nous puissions pratiquement couvrir la totalité de la demande en électricité avec une production renouvelable. Si, alors, les deux centrales nucléaires continuent à produire en continu, la surproduction menacera les prix de fluctuations erratiques. Bref, l'activation modulaire ou plutôt saisonnière des centrales nucléaires est un must. Or, nos centrales ne sont pas conçues pour cela. Est-ce alors seulement le prix à payer pour garantir notre sécurité d'approvisionnement ? Pas vraiment.

LA SORTIE DU NUCLÉAIRE A DÉJÀ ÉTÉ TESTÉE

Durant l'hiver 2018, un « malheureux » concours de circonstances a eu pour effet de limiter la capacité de production à une seule centrale nucléaire. La situation était tendue et les prix de l'électricité en Belgique se sont envolés. Mais il n'y a pas eu de black-out. Par rapport à 2018, nous disposerons après 2025 d'une plus grande capacité d'interconnexion, d'une capacité de production renouvelable plus élevée, d'une capacité de stockage accrue et d'une gestion plus performante de la demande. Du moins si le politique fait montre d'un plus grand dynamisme que lors des sempiternels atermoiements sur la sortie du nucléaire. En faisant le choix délibéré de se dégager du nucléaire, tous les intervenants concernés pourront mieux anticiper le nouveau paysage énergétique. Des situations critiques ne peuvent toutefois être totalement exclues, notamment parce que d'anciennes capacités auront également été démantelées dans les pays voisins.

Enfin, au cours de la dernière décennie, il est fréquemment arrivé que la disponibilité de nos centrales nucléaires ait été singulièrement faible. Aussi la prolongation de la durée opérationnelle de deux d'entre elles ne peut-elle définitivement garantir la disponibilité continue de 2 GW de capacité de production.

POLITIQUE BUDGÉTAIRE PRUDENTIELLE ET STOP FISCAL

Aujourd'hui, on accepte plus facilement que les baisses de recettes ne doivent pas engendrer automatiquement des économies. À moyen terme, toutefois, il est impératif que la réduction de la dette reprenne réellement son cours : nous devons dès à présent préparer une politique budgétaire prudentielle et ne pas nous contenter de la faiblesse des taux d'intérêt. Plus élevées, les dépenses doivent être consacrées à des investissements très productifs ou financées par une diminution d'autres dépenses. Aucune hausse de la pression fiscale globale ne peut avoir lieu.

DES INVESTISSEMENTS PRODUCTIFS

Il est opportun d'évoquer la mise en œuvre du Pacte National pour les Investissements Stratégiques. Itinera a déjà plaidé pour une concentration appropriée sur l'innovation, la R&D, la transition énergétique, la mobilité et l'infrastructure, des procédures accélérées d'octroi de permis ou encore les applications d'e-gouvernement.

La bonne gouvernance devient la condition essentielle de la réussite. L'accord de gouvernement spécifie que la Société fédérale de participation et d'investissements mettra en place un fonds de transition qui sera assisté par un comité d'investissement indépendant. Il est recommandable d'envisager un fonds transitoire doté d'un budget défini, géré avec le soutien d'experts, une aide (d'urgence) qui puisse être affectée très rapidement, mais aussi de manière très sélective sur la base d'une analyse précise du marché et d'un dossier de justification économique.

Dans ce pays, on emprunte toujours en priorité pour les dépenses courantes. Il est impératif qu'un glissement soit mis en œuvre vers des investissements productifs. Il est crucial de mettre l'accent sur les tâches essentielles des pouvoirs publics et sur les missions offrant la plus grande valeur ajoutée sociétale. Le problème résulte du fait que les pouvoirs publics n'exercent pas toujours leur tâche avec toute l'excellence requise. Songez ainsi aux énormes investissements consentis dans l'infrastructure et la qualité du réseau ferroviaire ; pourtant, le service y laisse encore et toujours à désirer.

STOP FISCAL ET FISCALITÉ ÉQUITABLE

L'accord de gouvernement insiste sur la nécessité d'une réforme fiscale en profondeur dans notre pays : Itinera l'avait déjà préconisée avec le « taxshift » (2015). Un consensus a effectivement vu le jour dans ce pays pour dire que « notre système se caractérise par de nombreuses exceptions, des régimes d'exonération et des différences de traitement, et des taux d'imposition élevés sont appliqués. » Désormais, l'accord de gouvernement plaide également pour « une large réforme fiscale afin de moderniser, simplifier et rendre le système fiscal plus équitable et plus neutre ».

Itinera met en garde contre la propension à trop se raccrocher à la logique qui prévalait avant la crise du coronavirus. Nous sommes aujourd'hui confrontés à un tel cataclysme économique que la croissance économique doit être la priorité majeure. La création de valeur est actuellement ce qui compte le plus. Perpétuer les discussions d'antan, comme si de rien n'était, n'a aucun sens.

La dernière chose dont nous ayons besoin, ce sont de nouveaux impôts : avec ses 11,2 pour cent du PIB, la Belgique connaît déjà une pression fiscale élevée sur les revenus du capital et patrimoniaux, voire pratiquement la pression la plus élevée de l'UE. Avec ses 40,7 pour cent, le taux d'imposition implicite sur le capital augmente lui aussi significativement et représente même plusieurs fois celui en vigueur aux Pays-Bas.

L'accord de gouvernement entend poursuivre à juste titre l'abaissement des charges sur le travail via un élargissement de la base imposable, de manière à ce que la pression fiscale globale n'augmente pas. Outre la simplification déjà évoquée allant de pair avec la suppression du plus grand nombre possible de postes de déductibilité, de réductions fiscales et de régimes d'exonération, les principes majeurs à respecter doivent être la simplicité, la prévisibilité et la sécurité juridique.

UNE NOUVELLE POLITIQUE EXIGE DE NOUVELLES METHODES

OBJECTIVER

Le gouvernement affiche de fortes ambitions. On peut s'en réjouir, tout en s'interrogeant sur sa capacité à atteindre les objectifs indiqués. Par exemple, comment augmenter le taux d'emploi de 10% en dix ans, alors qu'il n'a progressé que de 3% depuis dix ans ? Réduire nos émissions de CO2 d'au moins 55% d'ici 2030, alors qu'il a fallu près de 15 années pour parcourir un chemin équivalent et que nous plafonnons depuis 5 ans ? Pour faire mieux, il faudrait faire autrement. Nous avons donc besoin d'une nouvelle méthode. Celle-ci devrait reposer sur trois éléments : la concentration, la participation et l'objectivation.

SIMPLIFIER, HARMONISER, RATIONALISER

Concentrer l'action implique de simplifier, harmoniser et rationaliser. Par exemple, il faut s'attaquer aux 45 versions de pension légale ou aux 800 niches fiscales : faire des choix politiques fondé sur des critères rigoureux, une exigence d'équité et de réponse aux besoins. Réduire le nombre de cas spéciaux permettra d'utiliser les moyens disponibles de la manière la plus efficace et efficiente possible, c'est-à-dire rationaliser. *'Less is more'*.

PARTICIPATION

La participation est une autre clé de succès. Car aucun mouvement ne sera possible sans une adhésion de la population aux décisions politiques. Malheureusement, l'approche classique du dialogue des partenaires sociaux reste le mode participatif mis en avant dans la déclaration gouvernementale. Or, depuis des années, ce dialogue a été peu fécond en termes de dynamique et de réforme. On l'a vu, par exemple, dans le dossier des pensions ou une crispation sur le principe du 'droit acquis' a contribué au blocage. Le Gouvernement fait souvent référence aux partenaires sociaux ; le Groupe des Dix aura une responsabilité importante dans le succès ou l'échec.

OBJECTIVATION

L'objectivation est la troisième clé, et sans doute la plus importante dans la mesure où elle conditionne l'ensemble d'une nouvelle méthode. Pour agir plus efficacement, il faut avoir une vision objective de la situation, prendre les décisions en fonction d'estimations objectives des résultats attendus des mesures, et évaluer ces dernières rigoureusement sur leurs impacts grâce à des indicateurs objectifs.

Cette exigence est très éloignée des pratiques habituelles de nos autorités. Un souci d'objectivation est certes présent dans la déclaration, notamment par la référence à l'"evidence-based medicine". Toutefois, pour aller au-delà de l'effet d'annonce, deux obstacles au moins devront être surmontés.

DATA-DRIVEN POLICY ET EVALUATION DES POLITIQUES

Le premier concerne l'accès aux données sur lesquelles fonder une politique. Que ce soit par exemple en matière fiscale ou de santé, souvent les données existent, mais sont inaccessibles. Il s'agit d'une confidentialité abusive des data puisqu'il serait facile de les anonymiser, et permettre ainsi leur utilisation sans risque d'atteinte à la vie privée. Le deuxième obstacle est la faiblesse des dispositifs d'évaluation des politiques. Lorsqu'ils existent, ils sont souvent limités à une évaluation de légalité plutôt que d'opportunité. De plus, l'indépendance dans le choix des sujets par les évaluateurs n'est pas la règle.

Les pouvoirs politiques devraient donc favoriser les accès et utilisation aux données, ainsi que développer la culture et les moyens de l'évaluation. Une 'productivité politique' accrue est, assurément, nécessaire à la restauration de la confiance des citoyens envers leurs institutions et responsables publics.

RENOUVEAU POLITIQUE

La tâche de nos autorités surchargées est difficile ; les citoyens attendent toujours plus des politiciens, mais n'affichent plus guère de confiance envers la politique. Seuls 30 % des Belges disent encore faire confiance aux institutions. Nous constatons également que la politique manque trop souvent sa cible, malgré les nombreuses ressources qui y sont consacrées – plus de 50 % du PNB reviennent chaque année à nos gouvernements. On notera du reste la difficulté à former un gouvernement fédéral au lendemain des élections du 26 mai 2019, alors que 541 jours avaient déjà été nécessaires pour y parvenir en 2014.

La démocratie se fissure, de nombreuses analyses le confirment. Les anciennes règles du jeu doivent être redéfinies, comme Michael Porter et Katherine Gehl le démontrent de manière convaincante pour les États-Unis dans *'The Politics Industry'* (2020). Nous devons rétablir la capacité d'agir et de gouverner de manière décisive. Trop souvent, selon Porter, les politiciens sont devenus les prisonniers d'un système qui a paralysé leur efficacité. Le débat public est devenu trop futile ; il y a plus de bruit mais aussi plus de polarisation... un terrain propice à la stagnation et au déclin. Nous ne pouvons plus nous le permettre.

Pour la première fois, Itinera a publié un essai traitant des institutions et comportant 7 recommandations soigneusement choisies pour la révision des règles de la démocratie parlementaire. Les partis fragmentés règnent en maîtres dans cette participation si souvent disséquée dans notre pays. Cela mine la confiance des citoyens et affaiblit le fonctionnement correct de nos institutions, alors que la question communautaire a trop longtemps étouffé le débat sur la qualité de ces dernières.

Le *malgoverno* à la belge atteste également de la nécessité d'améliorer nos institutions en remettant l'accent sur l'intérêt général, lequel ne se résume pas à une juxtaposition d'intérêts privés ou partisans. Les règles du jeu contribuent à déterminer la qualité de la politique. L'essai *Plaidoyer pour un nouveau politique* défend une série de recommandations en faveur d'un mode de scrutin majoritaire pour la Chambre et d'un rôle réellement législatif pour un Sénat rénové. La réinstauration de la responsabilité ministérielle y est abordée, tout comme la nécessité d'une amélioration de l'investiture du gouvernement et une attitude plus critique envers la démission de ses membres. Enfin, l'introduction d'un référendum correctif, une procédure rénovée de révision de la Constitution et un autre mode de financement des partis doivent réétalonner le rôle des partis et redéfinir le lien entre les citoyens et la politique.

La démocratie a besoin d'hommes et de femmes désireux de s'engager politiquement et de se consacrer à la cause publique. Ceux-ci ont à leur tour besoin de cette voix et de la confiance des citoyens pour exercer correctement leur mandat ; l'avenir de la société repose sur leur vision, leur capacité décisionnelle et leur perspicacité. Cette mission est souvent sous-estimée et les conditions dans lesquelles elle est accomplie sont ingrates en raison d'une opinion publique divisée, instable, et dont la critique est souvent virulente. Nous devons réinventer l'art du débat public parce que c'est le fondement même d'une démocratie saine, garante de l'État-providence.

*"If Men were angels, no government would be necessary.
If angels were to govern men,
neither external nor internal controls on government would be necessary.
In framing a government which is to be administered by men over men,
the great difficulty lies in this:
you must first enable the government to control the governed;
and the next place, oblige it to control itself."*

James Madison

TEAM ITINERA

Leo Neels
GENERAL DIRECTOR



LEO.NEELS@ITINERAINSTITUTE.ORG

Marc De Vos
VISITING FELLOW



MARC.DEVOS@ITINERAINSTITUTE.ORG

Ivan Van de Cloot
CHIEF ECONOMIST



IVAN.VANDECLOOT@ITINERAINSTITUTE.ORG

Simon Ghiotto
FELLOW



SIMON.GHIOTTO@ITINERAINSTITUTE.ORG

Johan Albrecht
SENIOR FELLOW



JOHAN.ALBRECHT@ITINERAINSTITUTE.ORG

Jean Hindriks
SENIOR FELLOW



JEAN.HINDRIKS@ITINERAINSTITUTE.ORG

Joël Van Cauter
FELLOW



JOEL.VANCAUTER@ITINERAINSTITUTE.ORG

Liesbeth Defrancq
OFFICE MANAGER



LIESBETH.DEFRANCO@ITINERAINSTITUTE.ORG

VISITING FELLOWS

Christophe Convent



Karel Volckaert



Kristof De Witte



Cind Du Bois



Stijn Ronsse



Paul Becue



Marion Van San



Michele Cincera



Sam Hamels



Kjell Clarisse



Etienne De Callataÿ



Tinneke Beeckman



Piet Calcoen



Désirée Vandenberghe



Mattéo Godin



